



HAL
open science

Licence professionnelle Management de projets dans le domaine éducatif, social ou socioculturel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management de projets dans le domaine éducatif, social ou socioculturel. 2012, Université de Haute-Alsace - UHA. hceres-02027700

HAL Id: hceres-02027700

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027700>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management de projets dans le domaine
éducatif, social ou socioculturel

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management de projets dans le domaine éducatif, social ou socioculturel

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004134

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Service d'enseignement et de recherche en formation d'adultes (SERFA), Université de Haute-Alsace
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels dans le secteur éducatif, social et socioculturel, capables d'assurer la gestion et l'administration d'une petite et moyenne structure éducative, de manager une équipe, de conduire un projet dans des environnements publics et parapublics, et de développer des partenariats. Les métiers visés sont : cadre intermédiaire technico-administratif des services publics, chef de service, responsable de structure, chargé de mission, chargé de développement...

Cette spécialité a été ouverte en 2001 à partir d'un diplôme universitaire lui-même créé en 1989 ; elle est proposée essentiellement en formation continue. Elle est accessible à tout titulaire d'un Bac+2, justifiant d'une expérience significative dans le secteur d'activité. Elle associe les complémentarités pédagogiques du Service d'enseignement et de recherche en formation d'adultes (SERFA), porteur du projet, de l'Institut supérieur social de Mulhouse (ISSM), du Centre de formation d'éducateurs de jeunes enfants (CFEJE). Il existe dans l'établissement plusieurs formations généralistes consacrées à la gestion de projets, comme le master *Management de projets* ; ce qui met cette formation en cohérence avec les compétences de l'établissement. La spécialité ne rencontre pas de concurrence en Alsace, seule une licence professionnelle *Animation sociale et socioculturelle* est proposée à l'IUT de Belfort-Montbéliard en formation initiale.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le secteur éducatif, social et socioculturel est en constante évolution. Porteur d'emploi, il se caractérise par l'apparition de nouveaux métiers et de services liés à la prise en charge de publics spécifiques, comme en témoigne le fort développement de l'aide à domicile lié à l'augmentation du nombre de personnes âgées. La formation répond au besoin de professionnalisation des salariés dans une logique de projets ou vers le management de petites et moyennes structures. Le public visé (formation continue) positionne la licence professionnelle (LP) dans une logique de qualification et d'acquisition de compétences. C'est une formation qui dispose d'atouts évidents mais qui nécessite quelques réajustements pour un fonctionnement optimal.

La formation est attractive mais apparaît peu sélective. Les modalités et les critères de sélection sont cohérents avec ce recrutement spécifique, lié à la formation continue, et permettent d'obtenir des effectifs stables depuis 2001, compris entre 15 et 20 étudiants. Le nombre d'inscrits est plus variable, dans la mesure où certains étudiants en situation d'emploi ont besoin de deux ans pour finaliser leur mémoire et se réinscrivent d'une année sur l'autre (ce qui explique en partie le taux de réussite moyen : 65 %). La diversité du public est avérée si l'on évoque les diplômés et les parcours professionnels d'origine mais les apprenants proviennent de façon quasiment exclusive du monde professionnel, dans le cadre Grand Est.

L'insertion professionnelle des étudiants semble satisfaisante, mais cette conclusion est à pondérer avec le faible taux de réponse aux enquêtes. Les enquêtes nationales ne permettent pas d'apprécier finement les parcours d'insertion et l'enquête interne a été réalisée en une seule fois, à l'occasion du renouvellement de cette spécialité. Pour les demandeurs d'emploi, les postes occupés correspondent parfaitement aux secteurs visés par la formation et la durée de la recherche d'emploi est majoritairement inférieure à six mois. Pour les diplômés qui étaient déjà en emploi, 38 % des répondants aux enquêtes, ont évolué professionnellement vers des postes à plus grandes responsabilités ; ce qui reste faible.

Les relations avec le milieu professionnel semblent opérantes mais il n'existe pas d'accords passés avec les branches professionnelles. Les conventions existantes lient le diplôme à des institutions de formation (ISSM, CFEJE) qui ne sont pas des émanations du monde professionnel. Le conseil régional d'Alsace soutient la formation car elle répond à un besoin de qualification au plan régional. Les enseignements par des professionnels représentent 57 % du volume horaire global, ce qui atteste d'une implication quantitative forte. En outre, les profils des intervenants sont très diversifiés, et leurs spécialités d'intervention en cohérence avec les enseignements qu'ils assurent. Cette implication se traduit aussi par l'encadrement des stages et projets et par la participation aux réunions pédagogiques qui jouent le rôle de conseil de perfectionnement.

L'équipe pédagogique est diversifiée mais il est regretté la faible proportion d'enseignants-chercheurs. Le programme apparaît globalement en cohérence avec le positionnement particulier de la LP. Enfin, l'autoévaluation est globalement satisfaisante même si elle semble menée par les responsables. Les prospectives ne devraient pas se limiter à l'emploi, mais englober également la formation elle-même.

- Points forts :

- La bonne implication professionnelle.
- Le public en formation continue.
- Le soutien du conseil régional.
- De réelles perspectives d'emploi.

- Points faibles :

- Le conseil de perfectionnement non formalisé.
- L'absence de liens avec des organisations professionnelles.
- Pas de suivi régulier des diplômés.
- Peu d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

Recommandations pour l'établissement

La participation des professionnels dans le fonctionnement et l'évolution de la spécialité apparaît trop informelle. L'invitation à participer à des réunions pédagogiques n'atteste pas nécessairement d'une implication aussi avérée qu'un comité de pilotage ou un conseil de perfectionnement. Il est recommandé de mettre en place un véritable conseil de perfectionnement auquel participent des intervenants professionnels mais aussi des représentants d'organisation professionnelle. Par ailleurs, il est vivement conseillé d'impliquer davantage les entreprises, les organismes et les branches professionnelles au travers de partenariats formalisés.

Il serait intéressant de procéder à une autoévaluation interne à l'établissement, mais apte à porter un regard extérieur sur la formation, ce qui permettrait sans doute de réintroduire une dynamique plus prospective.

Il est indispensable de mettre en place un suivi régulier et rigoureux des diplômés. Les résultats de ces enquêtes constituent un outil indispensable au pilotage et pour une amélioration en continue de la formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'inscrits	33	34	20
Taux de réussite	67 %	65 %	65 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	12	6	15
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	3	9	5
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	12	6	5
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	9	0	5
Pourcentage d'inscrits en formation continue	91	100	95
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0	0	0
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	48	48	48
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)	2006	2007	2008
Taux de répondants à l'enquête	40 %	41 %	77 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	88	83	71
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	13	17	6
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	13	8	18
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (juin 2011)	2008	2008	2010
Taux de répondants à l'enquête	29 %	44 %	58 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	100	88	100
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)		25	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)		12	



- (1) *Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.*
- (2) *Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre. Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.*



Observations de l'établissement

CAMPAGNE 2013-2017

OBSERVATIONS SUITE A L'EVALUATION AERES D'UN DIPLOME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

Domaine
Echange et gestion
Mention
Management des organisations
Spécialité
Management de projets dans le domaine éducatif, social ou socioculturel

Numéro d'habilitation : S3LP130004134

Réponses aux recommandations faites à l'établissement :

Nous avons pris notes des remarques formulées et des points faibles évoqués et apportons ci-dessous les précisions sur les évolutions que nous envisageons d'y apporter.

Le rapport fait état du caractère peu sélectif de la formation, 62 % des candidats étant admis. Nos critères de sélection étant restrictifs (essentiellement un public de formation continue, nécessité d'obtenir un financement, obligation lors du dépôt du dossier de candidature de formaliser un projet, présentation lors de la candidature d'une structure d'accueil pour le stage pratique) les dossiers de candidature reçus répondent majoritairement aux critères définis et sont donc solides.

De plus la mise en place d'un système de conseil et d'accompagnement administratif des candidats avant le dépôt du dossier explique également la qualité des candidatures.

L'évaluation relève que l'origine géographique des apprenants est quasi exclusivement le Grand Est, nous ne pouvons que le regretter également, mais nous avons fait le choix d'une organisation pédagogique en alternance, à raison de 1 à 2 jours de cours par semaine, ce qui sans aucun doute engendre cette exclusivité.

Les candidats de régions éloignées se présentent pour le diplôme dans le cadre de la VAE.

Nous avons conscience que le suivi des diplômés pourrait être amélioré, que les enquêtes nationales, trop rares, sont insuffisantes, nous prenons donc la décision de mettre en place des enquêtes de suivi internes annuelles.

Concernant l'absence d'accord avec les branches professionnelles, nous en prenons acte, tout comme nous prenons acte du manque d'un conseil de perfectionnement formalisé. Nous nous engageons à mettre en place un conseil de perfectionnement distinct du comité pédagogique, auquel nous convierons les entreprises régulièrement clientes de la formation ainsi que les branches professionnelles visées par la formation.

Nous confierons, entre autres, au conseil de perfectionnement le soin de réaliser l'autoévaluation de la formation, ce qui permettra d'y porter un regard extérieur.

Enfin, nous sommes conscients que les enseignements sont peu assurés par des enseignants-chercheurs (12,5%), nous tenterons d'y remédier, dans la limite, toutefois, que nous nous fixons de maintenir une part importante d'interventions assurées par des professionnels et de laisser une part significative d'enseignement aux 2 écoles de travailleurs sociaux partenaires de cette licence professionnelle depuis sa création.

Fait à Mulhouse, le 29 mai 2012

Le Président de l'Université de Haute-Alsace



Alain BRILLARD